



UFC

La guerre entre des lieutenants de Gilchrist

Chef de file de l'opposition, président de l'Union des forces du changement (UFC)..., Gilchrist Olympio est tout et a tous les titres, ainsi que le parcours qu'il faut pour peser actuellement sur la scène politique togolaise. Mais que nenni !



PAGE 3

ACTUALITE



Covid-19 au Togo

La coordination en alerte pendant les deux prochaines semaines

La Coordination nationale de la gestion de la riposte contre la pandémie de la Covid-19 au Togo (CNGR-Covid-19) sera en alerte pendant les deux prochaines semaines. C'est ...

PAGE 11

ECONOMIE



Centrale thermique Kékéli Efficient Power

La dernière étape du financement d'environ 60 milliards FCFA bouclée

Les co-arrangeurs du projet de construction de la centrale Kékéli Efficient Power ont annoncé le closing du financement d'environ 60 milliards FCFA de cette centrale. Il est intervenu le 10 juillet dernier ...

PAGE 5



Covid- 19

Des mesures gouvernementales pour soutenir les opérateurs économiques et les ménages

Le gouvernement togolais a pris des mesures pour aider les secteurs les plus touchés par la pandémie du coronavirus. Une ordonnance a été signée par le président de la République le 30 juillet dernier. Elle porte sur des mesures d'ordre fiscal et douanier.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Processus enclenché pour la protection sociale des chômeurs

Le Togo embraie sur l'extension progressive de la protection sociale à toute la population. Dans cette optique, le ministère de la Fonction publique, du Travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale a organisé, en collaboration avec la Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ), un dialogue national sur la protection sociale des chômeurs, les 28 et 29 juillet à Lomé. Ont participé à cette rencontre des personnes ressources provenant de différents ministères et institutions publiques ainsi que des centrales syndicales, du patronat et du Cadre national de concertation de la mutualité au Togo. Première du genre, la rencontre a consisté essentiellement à identifier les besoins urgents des jeunes chômeurs en matière de protection sociale. Pour y arriver, les participants se sont inspirés des résultats d'une étude sur la vulnérabilité liée au chômage et au sous-emploi ainsi que de l'état des lieux des initiatives de protection sociale existantes dans notre pays. Aussi ont-ils mené des réflexions sur les mesures de protection ...

PAGE 3

Grève du personnel soignant

Le prof Mijiyawa ne peut pas se permettre un tel luxe

Des syndicats du secteur de la santé comptent partir en grève le 11 août prochain. Cette grève est reconductible. Au moment où le Togo connaît une ...

PAGE 3

Décentralisation

La formation des élus locaux est une priorité absolue

Le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales a entamé lundi dernier, sur l'ensemble du territoire national, une formation à l'endroit des élus locaux. Cela est absolument nécessaire, si l'on veut atteindre les objectifs poursuivis dans le cadre du processus de décentralisation.



PAGE 11



SOMMAIRE

Côte d'Ivoire / CEI
Plus de 900 000 nouveaux électeurs, des chiffres à polémiques ?



P 4

Centrale thermique Kékéli Efficient Power
La dernière étape du financement d'environ 60 milliards FCFA bouclée



P 5

Littérature togolaise/ Kokouvi Dzifa Galley
Quand l'inspiration n'est pas sa tasse de thé



P 9

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

ABOUDOU Ado Félicité, revendeuse de sacs de friperie grâce au FNFI

Atakpamé, dans la région des plateaux accueille une fois de plus la rubrique Echos des bénéficiaires des produits FNFI pour partager avec vous chers lecteurs les témoignages de Madame ABOUDOU Ado Félicité, la quarantaine, qui grâce au crédit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) se retrouve aujourd'hui dans la commercialisation des sacs de friperie. Retour sur le parcours d'une dame qui aujourd'hui renforce son autonomie et épanouissement grâce à son courage et à sa détermination.

« Depuis longtemps, j'ai toujours voulu voler de mes propres ailes pour pouvoir subvenir à mes besoins, j'ai voulu très tôt donc être indépendante en exerçant une activité génératrice de revenus qui puisse me permettre de pouvoir aller de l'avant. C'est ainsi qu'après avoir exercé quelques activités par ci par là, j'ai ressenti le besoin d'avoir un crédit plus adéquat qui puisse me permettre de faire une activité qui puisse me permettre de générer davantage de revenus. Ainsi donc, je suis allée me renseigner auprès de COOPEC ILEMA, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux et je leur ai expliqué que je ressentais

le besoin d'avoir un crédit qui puisse me permettre de pouvoir me prendre en charge. Ils m'ont donc convié à une séance d'information au cours de laquelle les différentes conditionnalités des différents produits du FNFI nous ont été présentés. Après cette présentation, je me suis dit que j'étais le plus éligible au crédit APSEF, vu le genre d'activités que je voulais exercer. Je me suis alors pliée à toutes les exigences requises et à l'heure où vous parlez j'ai obtenu successivement tous les cycles du crédit APSEF, un premier crédit de 30.000 FCFA, un second de 40.000 FCFA, et les deux autres crédits de 50.000 FCFA chacun. Ces différents crédits



Madame ABOUDOU Ado Félicité

comme vous le voyez, m'ont permis de me lancer dans la commercialisation des sacs de friperie ici dans ce secteur très commercialisé de la ville d'Atakpamé. Vous savez que nous sommes dans une ville en constante évolution de la mode et toutes les femmes et jeunes filles veulent être à la mode, avec des sacs tendances, et moi c'est donc une panoplie de sacs

de sortie pour femmes que je propose à ma clientèle.»

Notre interlocutrice mesure aujourd'hui l'amélioration intervenue dans sa vie grâce au produit APSEF du FNFI, et pour elle pas question de s'arrêter en si bon chemin, il est donc question de mettre toutes les chances de son côté pour poursuivre sa croissance dans la chaîne de l'inclusion financière.

« Vu que j'ai honoré tous mes engagements vis-à-vis des remboursements de mes crédits, j'entends me renseigner sur les conditionnalités pour pouvoir avoir un crédit d'un montant plus élevé qui devra me permettre de renforcer mon activité. J'entends ajouter à ce que je fais déjà la vente de chaussures pour dames et enfants. »

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... sociale adaptées aux besoins des jeunes chômeurs et adopté une feuille de route pour les actions à mener. Afin de concrétiser la protection sociale des chômeurs, le dialogue national a dégagé cinq besoins urgents à savoir : la couverture santé, les transferts en nature et en espèces, la couverture du risque chômage, le renforcement de l'employabilité et l'assistance psychologique. Toutefois, trois besoins, notamment la couverture santé, les transferts en espèce et en

nature et le renforcement de l'employabilité, sont indiqués prioritaires. Ouvrant les travaux au nom de son ministre de tutelle, le Directeur général de la protection sociale Bignandi Palakimyé a réitéré la volonté du gouvernement de résorber la question du sous-emploi et du chômage des jeunes. Cette vision incluant la réduction de la vulnérabilité des chômeurs, a-t-il souligné, se réalisera à travers l'axe 3 du Plan national de développement qui prône l'inclusion sociale sur fond de leitmotiv « Ne laisser

personne pour compte » des Objectifs de développement durable (ODD). A l'occasion, le Directeur de la planification et du suivi-évaluation de la CNEJ, Koru Kofi Soweto, a lancé un appel à une attention particulière sur la question de vulnérabilité de la frange des chômeurs de longue durée qui végètent dans une précarité extrême, tout en exhortant les assises à faire des recommandations pertinentes pour la mise en place des dispositifs efficaces de soutien aux personnes en situation de vulnérabilité.

Le dialogue s'est tenu dans un contexte où le Togo s'approprie la protection sociale comme un ensemble de mesures publiques et ou privées pour permettre aux ménages et aux individus de se protéger contre les risques sociaux et réduire leur vulnérabilité et leur pauvreté en leur assurant un meilleur accès aux services sociaux de base et à l'emploi. Pour rappel, seulement environ 10 % de la population togolaise sont couverts par au moins un mécanisme de protection sociale. Du coup, les chômeurs sont parmi les

populations moins couvertes. Selon les chiffres officiels, la population des chômeurs était estimée à 204.000 en 2015. Mais au total, 4.577 jeunes ont bénéficié en 2016 du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (Aide) et du programme du volontariat national, contre 6.072 en 2017 et 5.768 en 2018, alors que le projet d'Opportunité d'emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) a bénéficié à 5.102 jeunes en 2019.

Avec togobreakingnews

UFC La guerre entre des lieutenants de Gilchrist

Chef de file de l'opposition, président de l'Union des forces du changement (UFC)..., Gilchrist Olympio est tout et a tous les titres, ainsi que le parcours qu'il faut pour peser actuellement sur la scène politique togolaise. Mais que nenni !



Dr Ekue Gada

Le leader charismatique de l'opposition togolaise dans les années 90 s'est plutôt illustré par son absence, son silence de mort et surtout le laisser aller, pour ne pas dire, le désordre qui règne dans son parti, ces dernières années.

Gilchrist Olympio

Les sorties médiatiques de ses « fils », celles du Dr Ekue Gada et les réactions suscitées par ses sorties montrent clairement les problèmes de manque de leadership que connaît ce parti de l'opposition togolaise qui a jadis marqué

Eliot Ohin

l'histoire du pays à un moment où ils expérimentaient à la démocratie et au multipartisme... Tout est parti d'une sortie du Dr Ekue Gada sur une radio de la place, sortie au cours de laquelle ce dernier qui est le conseiller

de Gilchrist prédisait l'alternance au Togo dans 10 ans. Une sortie qui n'est pas du goût du bureau national qui au lieu de laver le linge sale en famille, a préféré répondre au Dr Gada par média interposé. L'opinion nationale a ainsi eu droit, dans un premier temps, à une mise au point du bureau national de l'UFC dans laquelle le parti de Gilchrist Olympio semble désavouer le Dr Ekue. Ce dernier visiblement vexé par la sortie du bureau national réagit à son tour. « Ce communiqué n'a la moindre légitimité, n'étant pas officiel ni ne jouissant, facteur importantissime à l'UFC, de l'approbation du président National. Il ne provient donc pas du Bureau Directeur mais de quelques auteurs au sein du parti : ce qui constitue

une faute politique grave semblable à la déplorable manœuvre déstabilisatrice que tentèrent les tenants de l'ANC en 2010. Car ce qui est en jeu ici c'est la défiance contre la ligne politique officielle du parti telle qu'imprimée par le président National, et la lutte de positionnement au sein de la maison du palmier », écrit le Dr Ekue, réagissant à la sortie des acteurs de l'UFC qui se disent membres du bureau national. Dans tout ceci, c'est le silence assourdissant du père de cette famille politique qui intrigue. Véritablement absent que ce soit physiquement ou au niveau du leadership, cette absence amène tout observateur avisé de la scène politique togolaise à se poser une seule question : qui dirige actuellement l'UFC ?

Rachid Zakari

Grève du personnel soignant

Le professeur Mijiyawa ne peut pas se permettre un tel luxe

Des syndicats du secteur de la santé comptent partir en grève le 11 août prochain. Cette grève est reconductible. Au moment où le Togo connaît une augmentation des contaminations au coronavirus, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, le professeur Moustafa Mijiyawa ne peut pas se permettre un tel luxe.

Il y a cinq syndicats dont le Synphot, le Synpersanto, le Sylasto, le Synam et le Synapreto à appeler à la grève. Ils veulent protester contre le « manque criard du matériel de protection notamment les masques, visières, blouses et thermo flash ». Le Togo a tout de même commandé et réceptionné du matériel de prévention et de prise en charge au début de cette crise.

Sans oublier les dons venus d'ici et d'ailleurs. Le Synphot en a aussi bénéficié.

Alors, qu'est-ce qui n'a pas marché ? Ou bien cela est insuffisant. En tout cas, les autorités en charge de la santé ont intérêt à regarder cette situation de près. Les syndicats réclament aussi des primes de motivation Covid-19. Sur ce plan, le professeur lhou a déclaré il y a quelques mois que l'équipe en charge de la riposte est gracieusement prise en charge sur instruction du chef de l'Etat lui-même.

Faudra-t-il aussi prévoir des primes pour le reste du personnel soignant ? ils

sont autant exposés que les autres, puisque certains ont même été contaminés dans l'exercice de leur fonction. Il reviendra aux autorités en charge de la santé et ceux en charge des finances d'apprécier. Mais il faut rapidement mener une démarche envers ces syndicats pour éviter un débrayage en ce moment de crise sanitaire.

« Vu l'urgence de l'heure, le personnel compte manifester son mécontentement ce mardi 11 août 2020 de 08 à 11h... Ce mouvement



Professeur Moustafa Mijiyawa

est reconductible jusqu'à satisfaction », prévient le collectif des syndicats. Le professeur Mijiyawa et

le Togo par extension ne peuvent pas se payer un tel luxe en ce moment.

TM

Guinée / Présidentielle

Face aux appels pressants de ses militants, que va faire Alpha Condé ?

Malgré une vague de contestations, les délégués du parti au pouvoir en Guinée ont plaidé jeudi pour que le président sortant, Alpha Condé, soit leur candidat lors de l'élection présidentielle.



Alpha Condé

Le choix pourrait attiser de nouvelles tensions en Guinée. Le parti du président guinéen Alpha Condé lui a demandé, jeudi 6 août, d'être son candidat

à la présidentielle d'octobre et donc de briguer un troisième mandat, malgré la vague de protestations que cette perspective soulève depuis des mois dans le pays.

« Il ressort des interventions un plaidoyer en direction du président Alpha Condé, pour qu'il veuille bien accepter la volonté du peuple d'être le candidat unique du RPG à l'élection présidentielle », a déclaré devant les délégués du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) la députée chargée de la synthèse des travaux de la convention, Diakagbé Kaba.

Quelques 350 cadres du RPG réunis depuis mercredi dans l'enceinte du Palais du Peuple ont multiplié les éloges au chef de l'État, 82 ans, absent de la

convention. Alpha Condé, élu en 2010 et réélu en 2015, ne s'est jusqu'à présent pas formellement porté candidat à un troisième mandat, répétant depuis des mois : "c'est mon parti qui décidera".

Il n'était pas clair si le chef de l'État viendrait s'exprimer devant ses militants lors de la reprise des travaux de la convention en début d'après-midi. La Constitution guinéenne limite le nombre de mandats à deux, mais l'adoption en début d'année d'une nouvelle loi fondamentale lors d'un référendum boycotté par l'opposition permet au président de remettre les compteurs à zéro, selon ses partisans. Alpha Condé a à de nombreuses reprises critiqué la limitation

à deux du nombre de mandats autorisés, la qualifiant d'injuste. Lancée mi-octobre par le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), formé des principaux partis d'opposition et d'organisations de la société civile, la mobilisation contre un éventuel troisième mandat du président, plusieurs fois réprimée, a fait des dizaines de morts parmi les manifestants.

Le chef d'État, ancien opposant historique, est devenu en 2010 le premier président démocratiquement élu après des décennies de régimes autoritaires dans cette ancienne colonie française d'Afrique de l'Ouest.

T.M.

Côte d'Ivoire / CEI

Plus de 900 000 nouveaux électeurs, des chiffres à polémiques ?

Alors que la Commission électorale indépendante (CEI) elle-même avait relevé, avant le démarrage de cette révision, qu'en moyenne, environ 250 000 Ivoiriens s'enregistraient annuellement par révision électorale, ce bon quantitatif de plus de 900 000 nouveaux électeurs soulève des interrogations à bien des égards. Si au FPI, l'heure est à la mobilisation pour la réinscription de leur président Laurent Gbagbo sur la liste des électeurs, au PDCI, l'on craint un « gonflement » exprès des chiffres qui présagent des manipulations des voix en octobre 2020.



Un bureau de vote en Côte d'Ivoire

Pour le PDCI d'Henri Konan Bédié, ces chiffres sont fabriqués de toutes pièces pour justifier les manipulations de voix qui se préparent à l'orée de la présidentielle d'octobre 2020. Se fondant sur les irrégularités constatées lors des opérations d'enrôlement sur les

listes électorales entre juin et juillet 2020, le plus grand parti de l'opposition ivoirienne avait déjà tiré la sonnette d'alarme. D'ailleurs, le sphinx de Daoukro continue de réclamer une refonte de la Commission électorale jugée partisane et acquise au pouvoir RHDP. A la CEI, l'on se réjouit de

ce bon quantitatif car en 2018, la révision n'avait permis d'enrôler que 277 000 nouveaux électeurs et en 2019, la révision des listes n'avait pas eu lieu. Mais, explique le président de la CEI, ce chiffre pourrait évoluer à l'issue de la période de contentieux qui permet aux électeurs de contester

une inscription ou une absence d'inscription. « Après le traitement des données » de l'opération de révision des listes menée du 10 juin au 5 juillet, « le nombre de nouveaux électeurs inscrits s'élève à 904 956 », a déclaré Ibrahim Coulibaly-Kuibiart lors d'une conférence de presse. Il a relevé un « bond quantitatif » dans cette révision, celle de 2018 n'ayant en effet permis d'enrôler que 277 000 nouveaux électeurs. En 2019, il n'y avait pas eu de révision, bien qu'elle doive être menée chaque année selon la loi, a-t-il précisé.

A propos de la polémique

lancée par des partisans de l'ancien président Laurent Gbagbo qui protestent contre son absence, selon eux, des listes électorales, M. Coulibaly-Kuibiart, président de la CEI, a expliqué que toute personne condamnée pour un délit ou un crime à une privation de ses droits civiques était rayée des listes lors de la révision. En novembre 2019, la justice ivoirienne a condamné en appel par contumace M. Gbagbo à vingt ans de prison pour le « braquage » de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest pendant la crise post-électorale de 2010-2011.

T.M.

ACHETEZ & LISEZ désormais

sur **IOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**
www.monkiosk.com www.alome.com

Centrale thermique Kékéli Efficient Power La dernière étape du financement d'environ 60 milliards FCFA bouclée

Les co-arrangeurs du projet de construction de la centrale Kékéli Efficient Power ont annoncé le closing du financement d'environ 60 milliards FCFA de cette centrale. Il est intervenu le 10 juillet dernier.

Oragroup et la Banque Ouest africaine de développement (BOAD), les co-arrangeurs sont fiers d'avoir franchi cette étape. « Le groupe Orabank est fier d'avoir contribué à la structuration et au financement d'un tel projet d'envergure qui s'inscrit dans la stratégie d'électrification du Togo qui vise un accès pour tous à l'électricité à l'horizon 2030. Cette fierté est d'autant plus grande que c'est la première fois dans la région qu'un tel financement est réalisé par des institutions financières africaines dans une proportion aussi grande en Francs CFA (70%)

et avec un mécanisme de garantie aussi novateur. Le groupe Orabank entend donc poursuivre ce positionnement de leadership dans l'accompagnement et le financement de projets d'infrastructures dans ses pays de présence en Afrique, en droite ligne avec sa vision stratégique d'être un acteur du développement économique et social de l'Afrique » s'est réjoui Ferdinand Ngon Kemoum, directeur général d'Oragroup.

Pour sa part, le président de la BOAD Christian Adovelande a indiqué que « le rôle d'arrangeur



La maquette de la centrale

et de prêteur joué par la BOAD dans le cadre du projet Kékéli s'inscrit dans la continuité du soutien de la Banque au secteur de l'énergie de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), en parfaite cohérence avec les actions menées dans le cadre de l'Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (IREDD). En outre, la BOAD confirme à travers ce projet sa capacité à fédérer les banques commerciales locales autour de projets d'infrastructures stratégiques, notamment dans le cadre de partenariats publics-privés ».

La centrale thermique Kékéli est développée par le groupe industriel panafricain Eranove. Elle sera dotée d'une puissance installée de 65 MW et fonctionnera en cycle combiné. Le

système lui permettra de produire plus d'électricité, sans consommation additionnelle de gaz et de limiter les rejets de CO2.

Orabank Togo, la filiale du groupe bancaire Orabank, intervient également dans le projet en tant qu'agent des sûretés, banque teneur de comptes et prêteur, avec la BOAD. Elles font partie d'un pool bancaire comprenant également l'Africa finance corporation (AFC), la Banque atlantique Togo, la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA Togo) et NSIA Banque Bénin. L'agent de crédit du financement est Attijariwafa Bank Maroc. Une garantie d'extension de liquidité a été octroyée aux banques commerciales par le fonds GuarantCo, institution fournissant des garanties en monnaie locale pour le financement des infrastructures en Afrique.

Félix Tagba

Covid- 19

Des mesures gouvernementales pour soutenir les opérateurs économiques et les ménages

Le gouvernement togolais a pris des mesures pour aider les secteurs les plus touchés par la pandémie du coronavirus. Une ordonnance a été signée par le président de la République le 30 juillet dernier. Elle porte sur des mesures d'ordre fiscal et douanier.



L'objectif de cette ordonnance est de préciser les mesures fiscales adoptées par le gouvernement pour soutenir les opérateurs économiques et les ménages. L'ordonnance précise que les dispositions particulières sont « applicables aux délais et mesures qui sont expirés ou qui expirent entre le 1er avril 2020 et l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré dans les conditions légales et réglementaires ».

Voici quelques mesures et allègements fiscaux spéciaux accordés aux entreprises.

Les pénalités

En ce qui concerne les pénalités, l'application des sanctions fiscales en cas de redressement fiscal, de défaut ou de retard de dépôt des déclarations fiscales, de paiement des impôts et taxes est suspendue durant la même période. Toutefois, l'ordonnance, pour des motifs de statistiques fiscales, ces pénalités légalement notifiées seront comptabilisées.

Le gouvernement décide de la réduction de la patente. Cette réduction spéciale de 25% sur l'acompte de la patente tel que visé à l'article 118 du Code général des impôts (CGI) et à l'article 84 du Livre des procédures fiscales (LPF) est accordée aux entreprises opérant dans le secteur des

transports, aux hôtels, aux restaurants et organismes assimilés agréés, ainsi qu'aux organisateurs de circuit touristique agréés, au titre de l'exercice fiscal 2020. Une réduction de 50% sur le deuxième acompte de la Taxe professionnelle unique (TPU) prévu à l'article 57 du LPF est accordée aux entreprises individuelles, aux transporteurs routiers, aux artisans et assimilés relevant de la TPU.

Malgré les conditions de déductibilité prévues à l'article 99.p du code général des impôts, les dons dûment justifiés effectués au profit du Fonds de solidarité nationale et de relance économique sont entièrement déductibles du résultat fiscal ou du revenu imposable, indique l'ordonnance.

Suspension des contrôles fiscaux opérationnels

Les procédures des contrôles fiscaux externes sur place au sein des entreprises sont suspendues durant la période de la crise. Toutefois, les vérificateurs peuvent effectuer des Contrôles sur pièces (CSP) dans le cadre des travaux de bureau ou du télétravail. Pendant la même période, l'ensemble des délais prévus dans le cadre de la conduite des procédures de contrôle fiscal opérationnel sont suspendus, tant pour le contribuable que pour l'administration fiscale, sans qu'aucune décision

en ce sens de l'autorité administrative ne soit nécessaire.

« Pour des raisons d'équité et de justice fiscale, les missions de recherches et d'échanges d'informations à des fins fiscales, d'investigations et d'enquêtes fiscales, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales se poursuivent normalement », indique l'ordonnance.

Droit de reprise de l'administration fiscale

Pour les délais de reprise de l'administration fiscale qui arrivent à terme le 31 décembre 2020, ils sont suspendus pour une durée égale à la période qui court entre le 1er avril 2020 et l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire.

Le gouvernement suspend toutes les procédures de recouvrement forcé des impôts et les poursuites fiscales en cours durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire. Mais les procédures de recouvrement ordinaire des impôts et taxes dans le cadre du système fiscal déclaratif auto-liquidé se poursuivent normalement.

Pour le contentieux fiscal « nonobstant les dispositions de l'article 367 du Livre des procédures fiscales, le délai de réponse dont dispose l'administration fiscale en matière de contentieux fiscal est suspendu ».

La rédaction

Droits des femmes

Mettre fin aux violences faites aux femmes, urgence et priorité !

La déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993, définit la violence à l'égard des femmes comme « Tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». Cette violence à l'égard des femmes est d'une triste réalité récurrente dans les pays, le Togo y compris. Pourquoi est-il urgent de faire des violences faites aux femmes une priorité ?

Initiée en 1991 par le Centre pour le leadership global des femmes (Center for Women's Global Leadership), cette campagne permet d'agir de manière stratégique et globale pour la prévention et l'élimination de la violence à l'encontre des femmes et des filles. « La violence sexuelle contre les femmes

et les filles prend ses racines dans des siècles de domination masculine. N'oublions pas que, fondamentalement, les inégalités entre les genres qui sous-tendent la culture du viol sont un déséquilibre des pouvoirs », dicit António Guterres, secrétaire général de l'ONU.

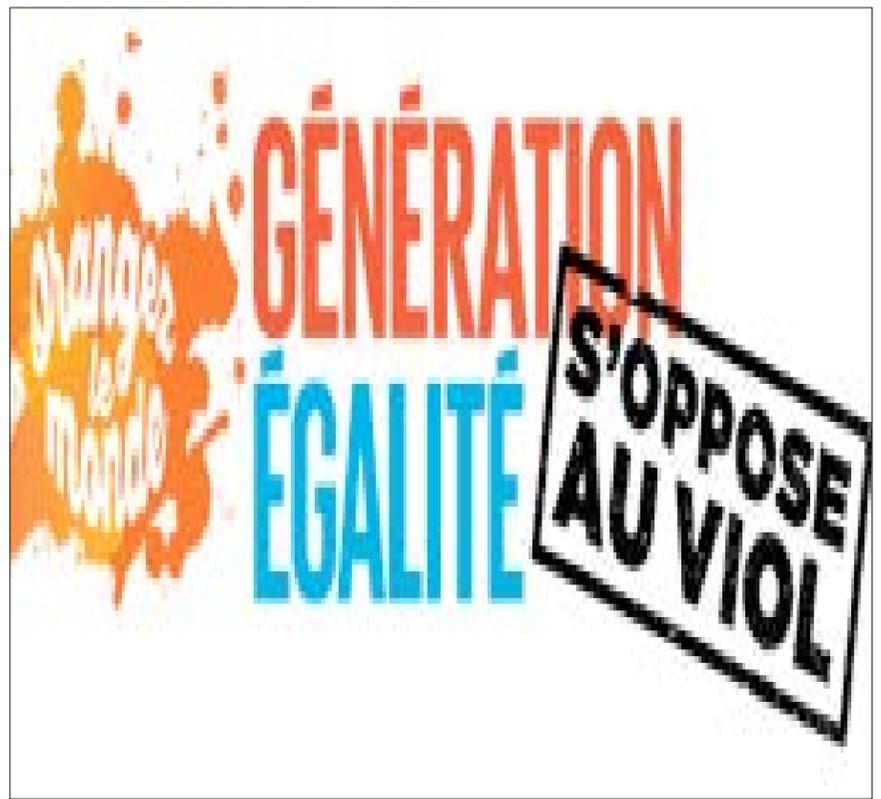
Violences sur les femmes, au-delà d'une seule journée



Pilotée par ONU Femmes, la campagne du Secrétaire général de l'ONU « Tous UNiS, d'ici à 2030, pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » (campagne « Tous UNiS ») est une initiative pluriannuelle visant à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles partout dans le monde. Elle invite les gouvernements, la société civile, les organisations de femmes, les jeunes, le secteur privé, les médias et l'ensemble du système des Nations unies à unir leurs forces pour lutter contre l'omniprésence, partout dans le monde, de la violence à l'égard des femmes et des filles. Plusieurs organisations humanitaires, dont Amnesty International, ont uni leur force pour constituer

l'occasion d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les violences perpétrées quotidiennement à l'encontre des femmes. Son origine remonte à 1960, lorsqu'en République dominicaine, les sœurs Mirabal furent assassinées parce qu'elles militaient pour leurs droits. Elles devinrent alors les symboles du combat pour éradiquer la violence à l'égard des femmes. Quelques décennies plus tard, l'événement ne parvient toujours pas à capter l'attention de la communauté internationale. Pourtant, les sévices et tortures infligés par des hommes à des millions de femmes, sont bien réels et les colonnes de tous les journaux de la terre ne suffiraient pas si l'on voulait recenser la totalité de ces crimes.

Pourquoi mettre fin à la violence contre les femmes et les filles ?



Aujourd'hui, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Elle demeure également l'une des moins signalées en raison de l'impunité, du silence, de la stigmatisation et du sentiment de honte qui l'entourent. La violence à l'égard des femmes s'entend comme englobant (sans y être limitée), les formes de violences physiques, sexuelles et psychologiques, telles que: la violence d'un partenaire intime (coups, violences psychologiques, viol conjugal, « féminicide »); la violence sexuelle et le harcèlement (viol, actes sexuels forcés, avances sexuelles non désirées, abus sexuels sur enfants, mariage forcé, harcèlement dans la rue, harcèlement criminel, cyberharcèlement); le trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle); la mutilation génitale féminine ; le mariage précoce.

Les conséquences néfastes de la violence à l'égard des femmes sur le plan psychologique, sexuel et génésique affectent les femmes à tous les stades de leur vie. Par exemple, les désavantages éducatifs précoces constituent non seulement le principal obstacle à la scolarisation universelle et au droit à l'éducation des filles, mais ils sont également responsables de la limitation de l'accès à l'enseignement supérieur et se traduisent par des opportunités limitées pour les femmes sur le marché du travail. Bien que la violence sexiste puisse toucher n'importe qui, n'importe où, certaines caractéristiques des femmes, telles que leurs préférences sexuelles, la présence d'un handicap ou leur origine ethnique, ainsi que certains facteurs contextuels, par exemple les crises humanitaires, dont les situations de conflit et d'après-conflit, peuvent accroître la vulnérabilité des femmes face à la violence.

Les chiffres alarmants qui interpellent sur les violences vis-à-vis femmes

La violence à l'égard des femmes continue d'être un obstacle à la réalisation de l'égalité, au développement, à la paix et à la réalisation des droits fondamentaux des femmes et

des filles. Au total, la promesse des Objectifs de développement durable (ODD), afin de ne laisser personne de côté - ne peut être remplie sans mettre fin à la violence à l'égard des femmes



et des filles. 1 femme sur 3 dans le monde a subi des violences physiques et/ou sexuelles à un moment donné dans sa vie, le plus souvent de la part d'un partenaire intime. Seulement 52% des femmes mariées ou en union prennent librement leurs propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé. Près de 750 millions de femmes et de filles dans le monde étaient mariées avant leur 18e

anniversaire. Plus de 200 millions de femmes et de filles ont subi une mutilation génitale féminine 1 femme sur 2 tuée dans le monde a été assassinée par son partenaire ou sa famille en 2017, tandis que seulement 1 homme sur 20 a été tué dans des circonstances similaires. 71 % de toutes les victimes de la traite des êtres humains dans le monde sont des femmes et des filles, trois quarts d'entre elles sont exploitées sexuellement.

Source : Nations unies

Le cas du Togo : le chantier reste vaste, un grand travail à abattre



Malgré les garanties d'égalité de la Constitution togolaise et la ratification par le pays des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme qui interdisent la discrimination pour des raisons de genre, la subordination des femmes et des filles continue toujours de faire partie des coutumes socio-culturelles et des pratiques juridiques, placées sous dominance masculine. Les femmes et les filles sont victimes de discriminations dans le cadre de la famille et de la communauté jusqu'au niveau de l'État, et ces

pratiques sont perpétuées et tolérées autant par la loi que par les coutumes sociales. Par exemple, le Code togolais des personnes et de la famille prévoit la polygamie, fixe l'âge minimum pour le mariage des femmes à 17 ans alors qu'il est de 20 ans pour les hommes, place ces derniers à la tête du ménage et leur attribue la gestion des biens communs des époux.

Les femmes et les filles au Togo sont également victimes de pratiques culturelles violentes dans la sphère familiale, comme

le mariage prématuré et forcé, les disputes causées par la dot de mariage, les mutilations génitales et les rites de veuvage. Alors que les actions de gouvernements et de diverses ONG ont été relativement efficaces pour la prise de conscience des souffrances qu'engendre la mutilation génitale pratiquée dans la plus grande partie du pays, d'autres pratiques culturelles violentes persistent et ne sont pas sérieusement combattues.

Les conditions de détention des femmes au Togo ne remplissent pas les normes internationales minimales et l'OMCT est profondément préoccupée par des témoignages selon lesquels des femmes sont victimes de torture et de traitements inhumains et dégradants pendant leur détention par la police, en prison ou dans d'autres lieux de détention. Il est particulièrement préoccupant que les responsables d'actes de torture et de traitements inhumains ou dégradants bénéficient d'une large

impunité et que cette impunité est renforcée par l'incapacité du gouvernement de modifier le Code pénal afin de criminaliser la torture et de prévoir les sanctions appropriées pour les personnes responsables. A cela s'ajoute le fait que les femmes détenues sont généralement surveillées par des gardes masculins, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la violence, notamment aux abus à caractère sexuel et au viol durant leur détention. Le rapport de l'OMCT conclut que selon le droit international, la République du Togo a le devoir d'agir avec la diligence voulue pour prévenir toutes les formes de violence à l'égard des femmes, enquêter sur les actes de violence et engager des poursuites judiciaires afin de les punir, qu'ils soient perpétrés par l'Etat ou par des personnes privées, mais que, selon les conclusions du rapport, les mesures nécessaires n'ont pas été prises au niveau national.

Source : Organisation mondiale contre la torture

Des interrogations qui doivent éveiller les consciences

On se demande chaque fois : est-ce que les blessures morales guérissent ? Cessera-t-on d'écouter ou vivre toutes les situations préjudiciables, selon que tu dois obéir aux coutumes, normes sociales, faites pour les privilèges des hommes ? Qui a suggéré aux femmes de ne rien dire sur ce qu'elles trouvent anormale dans la vie du ménage et qui la rend médiocre ? Est-ce parce qu'elles peuvent être sans force physique égale à celle des hommes, pour se défendre de leur colère, de leur agressivité ? Dire que les choses ne vont pas bien diminue-t-il la virilité

et la fierté de l'homme ? Personne n'est parfait pourtant. Recevoir un feedback n'est pas la cause de la séparation mais c'est le début d'une communication honnête. La femme n'a pas une destinée de malheur, de fatigue, de pauvreté, d'épuisement, de maladie, d'infériorité, de médiocrité, de second plan, d'exploitation, de manipulation, de mort. Ceci n'est pas le propre de la femme. C'est ta mère, c'est ta tante, c'est ton amie, c'est ta cousine, c'est ta fille, c'est ta future épouse, c'est ta camarade.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm
togomatin

sur **KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

Débat

Un couple s'est marié et il a eût plusieurs enfants. Dans peu de temps, la femme est tombée malade. Après plusieurs tentatives sans solution, l'homme a fait semblant qu'il voyage juste pour un temps et il a abandonné la femme en lui disant qu'il va à la recherche de quelqu'un pour le traitement. La femme s'est débrouillée seule avec les enfants et un jour elle a trouvé quelqu'un qui lui aida dans le traitement de la maladie et grâce à Dieu sa santé s'est améliorée. Maintenant l'homme qui a aidé la femme avec tous ses moyens jusqu'à ce qu'elle ne soit guérie est tombé amoureux d'elle et veut l'épouser.

Alors la question est de savoir si la femme dit-elle accepter ou refuser la demande de ce dernier sachant bien qu'elle ne s'est pas divorcée avec son mari ?

Blagues du jour

Dans un restaurant, il Y'a un gars qui s'est arrêté pendant plusieurs minutes sans parler. Quand tu regardes son visage, on dirait quelqu'un qui est étonné et qui a envie de pleurer. Je vous explique ce qui s'est passé. Il a commandé un plat de fufu avec une tête d'agouti. Ça fait 4500Fr. Il a mangé avec fourchettes et quand il est arrivé au niveau de la tête de l'agouti, il est parti se laver les mains pour bien manger la tête. A son retour, les servantes ont débarrassé sa table. Donc il s'est arrêté là, il ne pouvait plus parler ni pleurer, en plus il est étonné. Imaginez la suite de l'histoire ...

Pour tuer le génie d'un lac, on fit venir trois experts: un français, un américain et notre ami toto. le génie leur dit: vous allez jeter à tour de rôle un objet dans le lac. si je le retrouve, celui qui l'a jeté mourra. dans le cas contraire, c'est moi qui mourrai.

Le français jeta dans le lac une aiguille. le génie la retrouva et le français mourut. l'américain y jeta une corde très courte et plus fine qu'un poil. le génie la retrouva et il mourut aussi. Toto à son tour jeta un objet dans le lac. le génie plongea sous l'eau et chercha durant plus d'une heure sans rien trouver.

Avant de disparaître, il vint demander à toto: qu'est-ce que tu as jeté dans l'eau? Toto répondit: "Efferalgan"

" N'aie pas honte de péter pendant que tu urines, car il n'y a pas de pluie sans tonnerre"

Devinette

Il y a un sport qui s'écrit avec six lettres. Quand on supprime les deux premières et la dernière lettres, on a le nom d'un animal. Et kan on supprime les deux dernières lettres on a le nom d'une ville du Togo. Il s'agit de: 1- quel sport? 2- quel animal? 3- quelle ville?

A méditer

L'espoir ne consiste pas à nier l'existence des difficultés, mais de savoir qu'elles ne dureront pas éternellement et que les blessures les plus inhérentes finiront par se cicatriser. Gardons toujours espoir quelque soit la situation ou les problèmes que nous traversons. La joie n'a pas un jour spécial sur le calendrier, alors chaque heure a son lot de joies qu'il faut cueillir et en profiter. Ne soyons jamais triste même si nous vivons les pires difficultés de ce monde.

Soyons toujours gaie et gardons espoir. Le meilleur reste à venir

Photo du jour

Commentez la photo ci-dessus

**PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 03 au 10 Août 2020**

SANTE	Près de NOPATO	70 44 91 37
STE RITA	Doulassamé	22 20 90 16
BON SAMARITAIN	Hôpital de BE	22 21 45 30
N-D de MEDJ	Face Byblos	22 35 20 02
ESPERANCE	Nyékonakpoè	22 21 01 28
HOPITAL	CHU-Tokoin	22 20 08 08
ST KISITO	Bd. Kara	22 21 99 63
STE MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 61 85 08
LE JOURDAIN	Tokoin Wuiti	22 61 56 14
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
KOUESSAN	Kégué	96 80 10 01
KLOKPE	Togo 2000	96 80 10 03
J-MIMSHAK	Hountigomé	22 60 30 50
MAWULE	Bè-Kpota	70 45 91 86
MAELYS	Bè Kpota	22 27 60 19
BETHEL	Rte d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Sagbado	92 53 50 00
MATHILDA	Lomégan - ODEF	22 51 15 34
EL-SHADAI	ESTAO	22 51 44 25
ENOULI	Agbalépédogan	22 25 90 68
LE GALIEN	Adidoadin	22 51 71 71
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
VOLONTAS DEI	Avédji	70 42 23 60
BETANIA	Totsi-Glenkomé	96 80 10 11
AGOE-NYIVE	d'Agoè-Nyivé	22 25 83 38
CLEMENCE	Agoè	70 19 35 35
LA MAIN DE DIEU	AGOE	93 40 21 21
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi	99 83 91 00
ABRAHAM	Agoè-Logopé	22 50 10 00
A DIEU LA GLOIRE	Légbassito	93 26 36 00
TAKOE	Zongo	22 34 03 42
SANGUERA	Sanguéra	99 90 89 72
GANFAT	AGOE DALIKO	70 22 15 15
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	Agodékè	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Littérature togolaise/ Kokouvi Dzifa Galley

Quand l'inspiration n'est pas sa tasse de thé

« Comment J'écris » est une initiative du Club de Lecture togolais « Exprime-Toi ». Elle consiste en des échanges avec un auteur dans le but que ce dernier puisse révéler aux amoureux des belles lettres quelques pistes de son écriture. Le tout premier numéro a été consacré au dramaturge togolais Kokouvi Dzifa Galley. Il a donc livré au public virtuel certaines clés de son écriture.

Dramaturge togolais, Kokouvi Dzifa Galley est l'un des finalistes de l'édition 2020 du concours littéraire « Prix Rfi Théâtre » avec son texte « Hagbé ». « Comment j'écris » est une plateforme virtuelle qui rassemble à la fois des auteurs et des lecteurs. Ainsi, l'objectif est d'amener l'écrivain à livrer sa manière d'écrire.

L'écriture pour Dzifa Galley est un acte de rencontre avec l'autre. « L'écriture c'est plus un acte de rencontre avec l'autre. Quand on écrit, on écrit en direction de soi, mais aussi en direction de l'autre. Mes livres naissent de mes lectures, de mes voyages aussi, et de ma façon d'observer le monde », a-t-il mentionné.

Il est de coutume d'entendre les écrivains nous parler de l'inspiration quant à leur manière d'écrire. Parfois, ils sont inspirés par la nature, la société dans laquelle ils vivent. Cependant, ce n'est pas le cas pour ce Togolais. D'après lui, il n'y a jamais eu question

d'inspiration. « Je ne crois pas du tout en l'inspiration. Je ne m'inscris pas dans la logique de l'écrivain inspiré », précise-t-il.

« Moi, je choisis plutôt des sujets d'écriture. C'est comme on te donne un sujet au BAC. Je commence à écrire quand j'ai un problème. Quand je n'ai pas une solution à une situation qui me surpasse. L'inspiration, ce n'est pas vraiment ma tasse de thé », a-t-il ajouté.

Si Dzifa n'a pas peur d'écrire très mal, il n'a aucune gêne non plus d'avouer sa lenteur en matière d'écriture. « J'écris très lentement. Très lentement. Il y a des pièces que j'ai écrites sur dix ans. J'ai des projets qui sont toujours en écriture, des pièces, des contes qui sont toujours en écriture depuis plusieurs années. En moyenne, il me faut quatre à cinq ans pour finir un texte. Je suis très lent », a clamé le dramaturge togolais, Dzifa Galley.

Par ailleurs, Kokouvi Dzifa Galley se donne assez de temps pour son écriture.

Kokouvi Dzifa Galley

Précisément, il a sa phase d'écriture et sa phase de réécriture. Et, aussi sa

phase de lecture et de relecture. Il a à son actif des œuvres à l'instar de «

Un pas avant... », « L'enclos », etc.

Nadia Edodji

Lire

« **L'éternel mari** » de **Fiodor Dostoïevski. Ed Beq, Pp 169-171**

« ...Le médecin avait prévu juste : l'état de Lisa empira plus que Veltchaninov et Klavdia Petrovna ne se l'étaient figuré la veille. Quand Veltchaninov arriva, le matin, la malade avait encore toute sa connaissance, bien qu'elle fût brûlante de fièvre ; il jura plus tard qu'elle lui avait souri, et que même elle lui avait tendu sa petite main. Était-ce vrai, ou n'était-ce qu'une illusion consolante qu'il se donnait, il n'était plus temps de le vérifier : quand vint la nuit elle avait perdu connaissance, et elle

resta ainsi jusqu'à la fin. Le dixième jour après son arrivée chez les Pogoreltsev, elle mourut. Les journées qui précédèrent la mort furent affreuses pour Veltchaninov : les Pogoreltsev craignirent pour lui. Il passa auprès d'eux la plus grande partie de cette période d'angoisses. Durant les derniers jours, il resta des heures entières seul, n'importe où, dans un coin, sans penser à rien ; Klavdia Petrovna venait parfois le distraire, mais il répondait à peine et parfois laissait voir que ces entretiens lui étaient pénibles. Elle n'eût pas cru qu'il souffrirait

autant. Seuls les enfants parvenaient à le distraire ; il riait même parfois avec eux ; mais, à tout instant, il se levait, et allait sur la pointe des pieds voir la malade. Il lui sembla plusieurs fois qu'elle le reconnaissait. Il n'avait aucun espoir de la voir guérir, pas plus que personne, mais il ne pouvait s'éloigner de la chambre où elle se mourait, et il se tenait habituellement dans la pièce voisine. Deux fois, au cours de cette période, il fut pris d'un besoin extrême d'agir. Il partit, courut à Pétersbourg, alla voir les médecins les plus réputés, et les réunit en consultations : la dernière eut lieu la

veille même de la mort. Trois jours auparavant, Klavdia Petrovna lui avait dit qu'il était indispensable de retrouver, coûte que coûte, M. Trousofsky : « En cas de malheur, il serait même impossible de l'enterrer sans la présence de son père. » Veltchaninov avait répondu d'un air distrait qu'il lui écrirait. Le vieux Pogoreltsev avait alors déclaré qu'il le ferait rechercher par la police. Veltchaninov avait fini par écrire un mot très laconique, et l'avait lui-même porté à l'hôtel. Pavel Pavlovitch était absent, comme d'habitude, et il dut confier la lettre à Maria Sysoevna. Lisa mourut enfin, par

une admirable soirée d'été, tandis que le soleil se couchait. Ce fut comme si Veltchaninov sortait d'un rêve. Quand on l'eut emportée, quand on l'eut habillée d'une petite robe blanche, la robe de fête de l'une des enfants de la maison, quand on l'eut couchée, les mains jointes, sur la table du salon, couverte de fleurs, il s'approcha de Klavdia Petrovna, et, les yeux étincelants, lui déclara qu'il allait chercher l'assassin », et qu'il le ramènerait immédiatement. Il ne voulut entendre aucun conseil, refusa d'ajourner au lendemain, et partit pour la ville...

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



Covid-19 au Togo

La coordination en alerte pendant les deux prochaines semaines

La Coordination nationale de la gestion de la riposte contre la pandémie de la Covid-19 au Togo (CNGR-Covid-19) sera en alerte pendant les deux prochaines semaines. C'est l'information délivrée mercredi dernier par le professeur-colonel Djibril Mohaman, lors de la conférence de presse hebdomadaire de la coordination. Et pour cause, de nouveaux foyers menacent de faire flamber le nombre de contaminations dans notre pays.

Durant les deux semaines qui viennent de s'écouler, le Togo a connu une augmentation sans précédent des cas de coronavirus et des décès également. La première a été sanctionnée par un total de 106 cas positifs, et celle qui vient de s'écouler a connu 92 cas positifs. Une situation qui met en alerte l'équipe en charge de la coordination de la riposte. « Nous avons parcouru un long chemin », affirme le colonel Djibril Mohaman. En effet, le Togo a expérimenté la réouverture partielle des lieux de culte, la réouverture sous surveillance maximale

des frontières aériennes. Et si tout va bien, l'on pourrait évoluer vers la réouverture complète des frontières et une adaptation au contexte du coronavirus.

Mais, il faudra compter avec les surprises. En effet, certains foyers ont pris naissance à l'intérieur du pays, risquant de compliquer les équations. Ce sont Soudou dans la préfecture de l'Assoli (Bafilo), Tchaoudjo et Kozah. Selon le coordinateur de la riposte, ce sont ces foyers qui ont entraîné l'augmentation que l'on a observée ces deux dernières semaines.

Les chiffres mis à jour le 5 août 2020 à 20h 35, révèlent 290 cas actifs, 21 décès, 690 cas guéris. Cela fait un total de 1001 cas confirmés. S'adressant aux journalistes, le médecin-colonel Djibril Mohaman a expliqué que les deux prochaines semaines sont particulièrement redoutées. Les nouveaux foyers détectés pourraient réserver des surprises. La situation à Soudou est plus difficile. Au point où les autorités ont dû boucler momentanément la ville et y ont instauré un couvre-feu. Le programme Novissi y a été également activé.



Professeur-colonel Djibril Mohaman

A Tchaoudjo, l'on a détecté 11 cas positifs dans une seule famille, parce qu'une communauté a refusé de signaler des personnes revenues de voyage. D'ici 14 jours, période d'incubation du virus, ces

nouveaux foyers pourraient engendrer de nombreux autres cas. A la suite de la fête de Tabaski aussi, il faudrait rester vigilant. La coordination est donc en alerte.

Edem Dadzie

Décentralisation

La formation des élus locaux est une priorité absolue

Le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales a entamé lundi dernier, sur l'ensemble du territoire national, une formation à l'endroit des élus locaux. Cela est absolument nécessaire, si l'on veut atteindre les objectifs poursuivis dans le cadre du processus de décentralisation.

Un an après les élections locales et la prise de fonction des nouveaux conseils municipaux, l'on constate avec amertume que la gouvernance locale a du plomb dans l'aile. L'expérience étant nouvelle pour la majorité des élus, il était normal de s'attendre à ce qu'il y ait un moment de flottement. Maîtrise de la zone d'intervention, élaboration des budgets, initiation régulière de travaux d'intérêts communautaires, maintien de la salubrité publique, évaluation des besoins et

élaboration de plans de développement etc... sont quelques chantiers sur lesquels sont attendus les maires et leurs conseils. Ils doivent pouvoir prendre des initiatives et mobiliser leurs communautés autour de leur développement. Ce n'est pas encore vraiment le cas. Et même s'il est trop tôt pour accuser les élus locaux de léthargie, il faudrait vraiment les outiller pour que le reste de leur mandat soit plus fructueux. Le ministre Payadowa Boukpepsi voit juste. Il répond ainsi aux appels des acteurs de



Payadowa Boukpepsi

la société civile et des médias. Pendant un mois, il sera question de gouvernance locale, contrôle citoyen

de l'action publique, élaboration de budget communal, monitoring administratif de l'action de la mairie par le préfet,

administration communale et gestion des ressources, élaboration de budget participatif, etc...

E. Dadzie



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



* Jours ouvrés



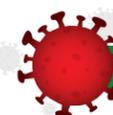
BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



ENSEMBLE

CONTRE LE COVID-19



STOP COVID-19